

LA RÉGION  
SE CONSTRUIT  
À LA CONFLUENCE

PRÉSENTATION  
DU FUTUR  
SIÈGE DE LA RÉGION

Rhône-Alpes  
Région

[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)



## ÉDITO

### Bienvenue dans votre Région !

Votre collectivité intervient au quotidien pour la formation et l'emploi, l'innovation et le développement économique, les Transports Express Régionaux (TER) et l'environnement, l'aménagement solidaire et durable des espaces de vie urbains et ruraux, le sport et la culture.

Terres de dialogue et d'innovation, les Régions comme Rhône-Alpes font bouger la France et apportent un souffle nouveau à la pratique politique, en s'appuyant sur la démocratie participative.

Pour renforcer ce dialogue, pour être plus proche de vous, pour mieux inscrire notre visibilité internationale dans la dynamique portée par la capitale de Rhône-Alpes, nous avons fait le choix de construire notre futur siège à La Confluence. Fin 2009, il sera livré au cœur de ce quartier où se dessinent les contours de l'architecture du 21<sup>e</sup> siècle.

Imaginé par l'architecte de renommée internationale Christian de Portzamparc dans une perspective de transparence et d'ouverture sur la cité, notre nouveau siège exprimera une exigence environnementale exemplaire et une volonté d'ouverture sur la ville.

J'ai voulu organiser cette exposition afin de vous présenter notre projet, pour rapprocher la Région des citoyens et vous faire partager les motivations qui ont guidé nos choix. J'ai voulu, aussi, que cette rencontre autour d'un projet fédérateur d'énergies pour tous les habitants de Rhône-Alpes vous donne envie de mieux nous connaître et soit comme une invitation à revenir nous rendre visite, bientôt, dans votre nouvel espace régional.

**Jean-Jack QUEYRANNE**  
Président de la Région Rhône-Alpes

## Chronique d'un déménagement

Votée en avril 2005, la décision de déménager entérine une démarche qui plonge ses racines dans les précédentes mandatures.

L'attribution de compétences (formation professionnelle, éducation, transports, développement du territoire...) et la mise en place de nouvelles politiques, ont vu s'accroître les difficultés de fonctionnement du site de Charbonnières-les-Bains, à mesure qu'augmentaient les effectifs de la Région : 50 agents en 1974, 400 en 1993, 1000 aujourd'hui.

Avec une telle croissance, l'**inadaptation du site aux besoins de l'institution** est vite apparue et tout aussi rapidement sont nées les réflexions sur les extensions à venir

Installée à Charbonnières-les Bains en 1974, dans un bâtiment appartenant d'abord aux Assurances Françaises, la Région Rhône-Alpes se développe progressivement.

Au fur et à mesure que les compétences de la collectivité se renforcent, la Région s'étend, en louant d'autres bâtiments sur Charbonnières-les-Bains et Ecully.

et la meilleure façon d'y faire face. Les solutions de location de bâtiments supplémentaires et d'extension en bâtiments préfabriqués ont rapidement montré leurs limites : frais de location, perte de temps en déplacement, inégalité des conditions de travail.

### L'EFFICACITÉ ET LA PROXIMITÉ

Aujourd'hui, l'éclatement des bureaux du personnel de la Région sur **7 sites différents** et le vieillissement des bâtiments contrarient l'efficacité des services : le temps perdu en déplacements entre chaque site alourdit le fonctionnement de la collectivité.

Regrouper sur un même site l'exécutif, le délibératif et les services favorisera une organisation du travail mieux adaptée, et rendra également l'institution plus lisible dans ses compétences et plus proche des citoyens...



### L'ACCESSIBILITÉ

La Région est un acteur de premier plan dans le quotidien des Rhônalpins (TER, lycées, formation professionnelle, activités sportives et culturelles, centres d'apprentissage, développement économique...), mais certaines de ses compétences restent mal connues du grand public.

En outre, la Région reste **difficile d'accès** par les transports en commun et éloignée des centres de décision. Installé en cœur de ville, le nouveau siège favorisera une relation nouvelle entre l'institution et les citoyens, fondée sur la **proximité, l'ouverture et l'accessibilité**.

En parallèle, le développement d'**antennes régionales** sur le territoire de Rhône-Alpes permet aussi de rapprocher du terrain les services de la collectivité. Elles accompagnent les porteurs de projets locaux et diffusent auprès du public l'information sur les dispositifs régionaux.

**Entre 20 et 30 millions d'euros :** c'est au final ce que coûtera le nouveau siège de la Région. Ce montant s'obtient en déduisant la vente du bâtiment de Charbonnières-les-Bains, les charges locatives et les frais de fonctionnement liés à l'éclatement actuel des sites, ainsi que l'extension prévue à Charbonnières-les-Bains.

### LE BON SENS ÉCONOMIQUE

Sur un plan économique, le déménagement se place sous le signe du **bon sens** et d'une **meilleure gestion des fonds publics** : la principale raison est de mettre fin aux dépenses générées par la dispersion des sites entre Charbonnières-les-Bains et Ecully. Et d'anticiper sur les évolutions à venir, afin d'éviter des « solutions de secours » qui contribuent à gérer du provisoire et à investir de manière incohérente dans de nouveaux bâtiments. L'opération permettra :

- ▶ de supprimer les charges locatives et les frais de fonctionnement des différents bâtiments occupés par les services de la Région ;
- ▶ de ne plus avoir de frais d'entretien dus au vieillissement des locaux de Charbonnières-les-Bains ;
- ▶ de réduire considérablement les postes tels que consommations d'eau et d'énergie, etc., par leur concentration sur un site unique et d'optimiser ces consommations par un nouveau bâtiment à la pointe de la qualité environnementale.



Vue aérienne du quartier de la Confluence

## Au cœur de La Confluence

Plusieurs options ont été examinées pour envisager la future implantation de la Région : l'Hôtel-Dieu (Lyon), l'Isle d'Abeau, le quartier de La Buire (3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon), le Carré de Soie (Villeurbanne/Vaulx-en-Velin), Lyon-Saint-Exupéry et enfin, Lyon-Confluence.

Le choix final s'est porté sur la **Confluence** car elle répondait à tous les critères :

- **sa situation au centre de l'agglomération lyonnaise** (toutes les régions françaises et européennes ont aujourd'hui leur siège dans leur capitale régionale ; en France, seules Rhône-Alpes et l'Auvergne faisaient exception à cette règle), **proche des citoyens et des centres de décision** ;
- la possibilité d'acquérir une importante réserve foncière, à un coût raisonnable ;

- **une desserte optimale** par les transports en commun et les modes doux : train, tramway, bus, Velo'v... , assortie de la proximité des grands axes ferroviaires et routiers ;
- enfin, et surtout, le quartier lui-même : **un des plus beaux projets européens de reconversion urbaine**, innovant et mixte.

### De grandes signatures au service d'un grand projet

- Jean-Paul Viguière pour le pôle loisir ;
- Jean-Michel Wilmotte pour le quai Rambaud ;
- Coop Himmelb(l)au pour le Musée des Confluences ;
- Tania Concko, Massimiliano Fuksas, Vincenzo Amantea, Clément Vergely, Rudy Ricciotti (grand prix national de l'architecture 2006), Winy Maas, Combarel et Marrec pour les immeubles...

## Un nouveau cœur de ville porteur de grandes ambitions

Par sa situation, son envergure, son patrimoine et son histoire, ce site de 150 hectares, qui va doubler la superficie de l'actuel centre-ville, se prête au déploiement de fonctions urbaines centrales : logement, commerces, activités tertiaires, culture, loisirs, accueil de grandes entreprises ou institutions.

De plus, **la reconquête des fleuves** est un axe majeur du programme, avec la mise en valeur des qualités paysagères du site, entre Rhône et Saône.

La Confluence sera composée d'un ensemble de quartier qui auront chacun leur personnalité tout en forgeant un espace unique : le parc de Saône, la place des Archives, les Docks du port Rambaud... et la place Nautique, à proximité de laquelle va s'installer le siège de la Région Rhône-Alpes. Ce site de 4 hectares offrira à tous **un environnement exceptionnel**.

### Le futur quartier de la Confluence

#### 2007

- Livraison du nouveau siège du Progrès et de l'immeuble des douanes réhabilité ;
- **Lancement des travaux du siège de la Région Rhône-Alpes** ;
- Livraison de l'immeuble Timesquare, vers la place des Archives.

#### 2008

- Livraison de la place des Archives ;
- Ouverture du parc de stationnement souterrain de la place des Archives ;
- Livraison partielle des logements et bureaux de la place Nautique.

#### 2009

- Ouverture du pôle de loisirs ;
- 1<sup>re</sup> tranche du parc de Saône ;
- Ouverture du musée des Confluences ;
- Livraison finale de la place Nautique ;
- **Livraison du siège de la Région.**



#### Les cinq équipes sélectionnées

- Foster and partners, Londres
- KSP Engel und Zimmermann, Cologne
- Vasconi Associés Architectes, Paris
- Francis Soler, Paris
- Atelier de Portzamparc, Paris

## Un concours en quatre temps forts

La conception du futur siège de la Région a fait l'objet d'un concours sur esquisse de niveau européen. Le jury de maîtrise d'œuvre, composé du Président de la Région Rhône-Alpes, d'un collègue d'élus, de personnalités qualifiées et de personnalités de l'architecture, a été au cœur du processus de décision.

### LA PROCÉDURE S'EST DÉROULÉE EN QUATRE TEMPS :

➤ **14 novembre 2005** : lancement du concours. 75 agences se portent candidates, parmi lesquelles de prestigieuses signatures européennes;

➤ **23 janvier 2006** : le jury retient cinq équipes, admises à concourir;

➤ **5 septembre 2006** : le jury désigne deux lauréats et classe n° 1 l'offre de l'Atelier de Portzamparc et n° 2 celle de l'équipe Foster and partners ;

➤ **12 octobre 2006** : la Commission permanente désigne l'Atelier de Portzamparc maître d'œuvre du futur siège de la Région ;

### UN CHOIX MOTIVÉ PAR CINQ CRITÈRES

Le cahier des charges insistait sur cinq points : la qualité architecturale, le développement durable, les réponses fonctionnelles et le respect des surfaces définies, l'engagement sur les coûts et les délais, l'organisation de l'équipe et les compétences.

Le projet de l'Atelier de Portzamparc est apparu comme la meilleure réponse à ces différents critères, en conjuguant :

- l'unicité des fonctions,
- l'élégance et la modularité des espaces,
- la simplicité des façades et la richesse des volumes intérieurs,
- l'ouverture sur l'extérieur et la bonne insertion dans le site,
- les solutions environnementales innovantes et performantes.

#### Le calendrier du futur siège

**Février/mars 2007** : dépôt de la demande de permis de construire.

**Été 2007** : obtention du permis de construire.

**Fin septembre 2007** : lancement des marchés de travaux.

**Automne 2007** : pose de la première pierre.

**Fin 2009** : livraison du bâtiment.

## Le nouveau siège de la Région un lieu de citoyenneté





Entrée du bâtiment (vue sur la façade nord et sur le cours Charlemagne)



Salle des délibérations

## Une Région ouverte

Le projet de Christian de Portzamparc se veut un lieu vivant, emblématique d'un **nouveau rapport du citoyen à l'institution**. L'idée qui l'anime est de rapprocher le pouvoir régional des citoyens, **de l'ouvrir, de le rendre accessible**.

Revenant aux sources mêmes de la démocratie, l'architecte a imaginé un **forum**, une « maison de la citoyenneté », « un lieu où l'on puisse venir pour autre chose qu'une raison administrative ». Pour que tous puissent se l'approprier, il faut que le bâtiment suscite la curiosité, se montre attirant et accueillant.

Ce choix explique le parti pris de la transparence, pour mener vers des lieux où la Région donne en permanence à voir et à lire : expositions, documentation...

Il s'exprime également par une ouverture à la vie de l'institution, avec un cheminement naturel en pente douce (4 %, une inclinaison fréquente en ville) vers la salle des délibérations, dimensionnée pour accueillir les différents publics (élus, public, presse).

Une conception en cohérence avec une dynamique innovante en matière de citoyenneté et de vie locale : Rhône-Alpes est, en effet, moteur dans le domaine de la démocratie participative. A travers des démarches d'échange et de dialogue sur des sujets qui préoccupent les Rhônalpins (emplois, logements, transports...), elle contribue à créer de **nouvelles relations entre les habitants et leur exécutif**.

### Quand la Région sort ses antennes

La volonté de proximité de la Région s'exprime également à travers ses antennes déployées sur l'ensemble du territoire : Aix-les-Bains, Grenoble, Rovaltain, Privas, Bourg-en-Bresse.

En 2007, deux ouvertures sont prévues : Saint-Étienne, ainsi qu'une implantation en Haute-Savoie.

Enfin, le futur siège de Rhône-Alpes aura lui aussi un espace dédié à l'information du public.

## Une Région rassemblée

L'objectif majeur du projet était d'**unifier** sur un même site les services et les instances qui composent la Région, à savoir :

- ▶ le Conseil régional, **assemblée délibérative**, composée de 157 conseillers régionaux élus pour six ans. Au sein de cette assemblée, le **Président**, les **15 vice-présidents** et les **5 conseillers délégués** constituent l'**exécutif** ;

- ▶ le CESR (Conseil économique et social régional), **assemblée consultative** composée de 116 membres, nommés pour six ans.

Les services totalisent quant à eux, 1 000 agents, au service des grandes compétences régionales : lycées, formation professionnelle, transport, aménagement du territoire, développement économique, et des fonctions administratives.

En outre, par la loi du 13 août 2004, la Région gère le personnel TOS (Techniciens, Ouvriers et de Services) des établissements publics locaux d'enseignement.

Avec cette nouvelle compétence, près de 5 000 agents, bien qu'affectés dans les lycées, pourront avoir l'occasion de se rendre au siège.

La conception manifeste cette volonté de rassembler l'ensemble des acteurs de l'institution régionale, et de permettre une mise en relation naturelle de leurs fonctions.

Elle repose sur un **grand bâtiment unique**, sans rupture, qui donne de la lisibilité à l'institution.

Le siège s'organise autour d'un **atrium**. Ce vaste espace est le cœur de l'édifice autour duquel s'organisent la **salle des délibérations**, les **salles de commission** aussi bien que d'éventuelles **expositions publiques**.

L'atrium distribue également les corps de bureaux. Ces lieux de travail peuvent s'aménager selon les besoins des services. Ils intègrent ainsi une dimension d'évolutivité et d'anticipation de besoins supplémentaires.



Vue sur le bâtiment (façade sud et le long du cours Charlemagne)

## Simplicité des formes et richesse d'un paysage intérieur

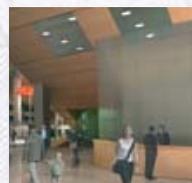
Le futur siège de Rhône-Alpes allie la **simplicité** des formes avec une **grande richesse** des espaces intérieurs favorisant la fluidité des échanges et la proximité des relations.

Source d'économies réalisées sur la construction, les matériaux, et l'entretien du bâtiment, cette architecture raisonnable s'affranchit des effets de mode. Sa conception simple garantit le **respect des coûts et des délais**.

Cette rigueur ne s'interdit pas la diversité : chaque façade possède sa **personnalité propre**.

La façade joue le registre de deux contrastes : le contraste de lumière extérieur/intérieur et le contraste de forme, avec ses « vitrines » originales et polygonales.

Outre les espaces de bureaux, l'intérieur réserve des jardins, des lieux de vie et de convivialité...



### Repères

➤ Coût du bâtiment : 96 M € HT (valeur avril 2005).

➤ Charges foncières : 11,4 M € HT.

➤ Coût « net » pour la Région, entre 20 et 30 millions d'euros.

➤ Capacité d'accueil programmée : 1 454 postes de travail

420 places de stationnement.



Vue intérieure sur l'atrium depuis la galerie d'exposition

## Un bâtiment, plusieurs fonctions

Le bâtiment permet d'unifier et d'harmoniser des fonctions diverses : à la fois site administratif, espace public et surtout, lieu citoyen, il exprime et interprète la diversité de tout ce qui contribue à affirmer l'institution régionale dans la vie démocratique.

➤ Le siège sera un **espace public**, soumis au respect des normes de sécurité et de sûreté.

➤ Le siège sera un **lieu de vie** et de travail agréable ; ses mots d'ordre seront ergonomie, convivialité, fluidité, modularité, échange, pour plus de transversalité et de collaboration.

➤ Le siège sera un **lieu mixte**, accueillant des publics divers, associant espaces publics (documentation, hall d'exposition) et privés, services, exécutif et délibératif.

➤ Le siège sera surtout un **lieu de citoyenneté** : depuis l'atrium, vaste espace central, jusqu'à la salle des délibérations, où s'exerce la vie démocratique locale.

➤ Le siège sera aussi une **vitrine** : il proposera des espaces d'accueil ouverts et soignés, des cheminements aisés et lisibles, une galerie d'exposition où l'institution pourra entretenir un échange d'informations permanent avec ses visiteurs.





Vue aérienne du bâtiment



Vue intérieure du bâtiment sur l'entrée et le cours Charlemagne

## Un bâtiment exemplaire

A l'instar de l'engagement de l'institution dans ce domaine, le futur bâtiment répond de façon rigoureuse aux exigences de la **Haute Qualité Environnementale (HQE)**.

Cette volonté se traduit par :

### UNE IMPLANTATION FAVORABLE

Conforme aux consignes premières de la HQE, le bâtiment s'implante de manière à respecter le développement urbain, le voisinage, l'espace public. Il dispose en outre d'un local deux roues accessible et pratique.

### UN VOLUME OPTIMISÉ

Le projet s'articule autour d'un **atrium**. Le bâtiment est conçu comme un volume unitaire, un vaste volume intérieur qui gère au quotidien et sur la durée, les **ambiances thermiques**. Cette optimisation de l'inertie des matériaux permet de combiner la sagesse des traditions et la qualité des produits d'aujourd'hui.

### UNE GESTION DE L'ÉNERGIE PERFORMANTE

En réduisant la consommation de base, en gérant les flux de chaleur et de fraîcheur, en s'assurant de l'usage d'énergies renouvelables, la Région veut un ouvrage plus performant que la règle, d'une maintenance aisée. À la large surface vitrée, transparente, très ouverte de la partie « publique », répond la surface plus confidentielle des bureaux avec des fenêtres de petite taille, permettant de contrôler le climat, été comme hiver.

#### L'atrium, précurseur en terme de développement durable.

L'ensemble de ce volume, avec ses plantations et ses bassins, agit comme un **régulateur d'ambiances** : en hiver, il limite les échanges directs avec l'extérieur pour les bureaux donnant sur l'intérieur ; en été, il contribue au renouvellement et à la circulation de l'air neuf grâce aux ouvrants de la verrière.

### UNE GESTION DE L'ÉCLAIRAGE INNOVANTE

A l'articulation de la qualité environnementale et de la qualité d'usage, une gestion vigoureuse et précise de l'éclairage améliore le confort de tous, en maîtrisant la consommation électrique (Label Green Light).

### UNE MÉTHODE RIGOUREUSE

En validant à chaque étape le maintien des objectifs et des performances annoncés, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage s'assurent d'une HQE exemplaire et durable.

### UN BÂTIMENT ACCESSIBLE À TOUS

La Région veut promouvoir la « **Haute Qualité d'Usage** » (HQU), qui vise à dépasser le strict cadre réglementaire, pour l'ensemble des personnes handicapées (mal voyants, sourds, muets, handicapés moteur...). Cet aménagement bénéficiera à tous ces usagers, permettra une qualité d'usage améliorée de l'atrium (rampe en pente douce de 4%...) et favorisera l'accès des personnes âgées, des poussettes...



### Vous prendrez bien un rafraîchissement ?

Les locaux ne seront pas climatisés, mais bénéficieront en été d'un **système de rafraîchissement d'air**.

Ce procédé consiste à adapter la température intérieure aux conditions extérieures. Contrairement à la climatisation, il évite ainsi les ruptures thermiques trop importantes et diminue d'autant la consommation d'énergie, tout en contribuant à une ambiance agréable. Il est également plus sain et plus naturel pour l'organisme.



## Christian de Portzamparc, architecte et urbaniste

Né en 1944, Christian de Portzamparc étudie à l'école des Beaux-Arts de Paris de 1962 à 1969. Dès la fin de ses études, il marque le paysage de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée avec un « monument poétique » : le château d'eau.

En 1975, il crée un quartier de 210 logements : la rue des Hautes Formes, et tourne une page dans l'histoire de la ville.

Il fonde son agence en 1980, entouré notamment de Marie-Elisabeth Nicolet, Etienne Pierres, et Bertrand Beau. En 1990, l'atelier s'enrichit par la venue de nouveaux membres : Bruno Durbecq, Karol Claverie, Céline Barda, Léa Xu et André Terzibachian.

Aujourd'hui, c'est un groupe de **80 personnes** formant une équipe soudée en dialogue constant avec Christian de Portzamparc. Etabli à Paris, l'atelier a des « satellites » sur les chantiers et des bureaux à **New-York et Rio de Janeiro.**

Christian de Portzamparc construit dans le monde entier, théorisant l'actualité et le futur de la ville, la fragmentation, le cas par cas, et « l'îlot ouvert ».

Du bâtiment singulier au quartier repensé, la ville est un sujet fondateur de son travail. Ce dernier se développe sur **trois thèmes majeurs qui se recourent** :

► **des grands bâtiments repères** qui rassemblent, dont beaucoup sont voués à la musique, comme la Cité de la musique, Parc de la Villette à Paris (1984-1995), la Philharmonie de Luxembourg (1997-2006) et la Cidade da Musica en cours de construction à Rio de Janeiro (Brésil) ;

► **des quartiers** comme l'aménagement urbain du secteur Masséna Seine rive gauche à Paris (en chantier depuis 1995) et l'aménagement des « Jardins de la Lironde » à Montpellier (en chantier depuis 1991) ;

► **des tours sculpturales** avec la tour LVMH à Manhattan, New York (1995-1999) et deux projets en construction : le projet Granite à la Défense (2001-2008) et une tour de logements sur Park Avenue South à Manhattan (2002-2007).



## Quelques références majeures

Colonne de gauche, de haut en bas :  
La tour LVMH, siège social du groupe à Manhattan, New York (1995-1999).  
Logements et centre commercial « De Citadel » à Almere, Hollande (2002-2006).  
Logements 400 Park Avenue, Manhattan, New York (2002-2007).  
La Cité de la Musique, Parc de la Villette, à Paris (1984-1995).



Colonne de droite, de haut en bas :  
Musée Hergé, Louvain-la-neuve, Belgique (étude).  
La Philharmonie de Luxembourg (1997-2005).  
La Cité de la Musique, Rio de Janeiro, Brésil (en cours).



## La Région au service de tous

La Région fonde son intervention sur une vision transversale de développement, humainement, économiquement et écologiquement durable. Dans cette perspective, elle accomplit des missions importantes dans le quotidien des Rhônalpins.

### LES LYCÉES ET L'APPRENTISSAGE

Construction et entretien des bâtiments, dotation au fonctionnement, équipement en micro-ordinateurs et matériel audiovisuel, accompagnement pédagogique, aide aux formations...

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Financement d'actions de formation continue pour les jeunes et les adultes avec un objectif d'accès à l'emploi, d'amélioration des compétences et d'évolution professionnelle, politique active d'orientation, d'accompagnement vers l'emploi ou de développement de la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE)...

### LES TRANSPORTS COLLECTIFS RÉGIONAUX (TER)

« Autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs » depuis 2002, la Région modernise et développe les services TER (augmentation des fréquences, acquisition de nouveaux matériels, aménagement des gares, mise en place de tarifs attractifs...).

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

La Région est « coordinatrice de l'action économique locale et régionale » depuis la loi du 13 août 2004. Son objectif est de créer les conditions d'innovation les plus favorables en exploitant tous les gisements d'emplois : création et transmission d'entreprises, soutien aux projets de développement des PME et valorisation des potentiels par la mise en place de contrats sectoriels et de Clusters (groupements d'entreprises) sur les pôles d'activité majeurs de Rhône-Alpes (mécanique, environnement, industrie agroalimentaire, plasturgie...).

### L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En lien avec l'Etat, la Région œuvre à un développement équilibré de son territoire, alliant progrès social, efficacité économique et protection de l'environnement (actions dans le cadre des Parcs naturels régionaux, des Contrats de développements et de la politique de la Ville).

### LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Encourager la création et le spectacle vivant, favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre, soutenir les événements qui participent au rayonnement de Rhône-Alpes et à son dynamisme économique.

## Une région à l'échelle de l'Europe



Par sa superficie (44 000 km<sup>2</sup>), Rhône-Alpes est comparable aux Pays-Bas ou à la Belgique. Avec plus de 6 millions d'habitants, soit près de 10% de la population de France, la région se situe au même rang que les nations du Danemark ou de la Finlande. Deuxième région française, elle bénéficie d'une position centrale en Europe, à la croisée des grands axes de communication, et au cœur des principaux échanges économiques.

### Le territoire en chiffres :

- 8 départements : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, le Rhône, la Savoie, la Haute-Savoie, la Loire
- Lyon, deuxième agglomération française (1,6 million d'habitants)
- 6 villes et 7 agglomérations de plus de 100 000 habitants
- 2 agglomérations de plus de 300 000 habitants (Grenoble et Saint-Étienne)
- 14 gares TGV et 1 aéroport international
- 6 Parcs naturels régionaux, 2 Parcs nationaux, 50 % d'espaces naturels classés en France
- Le plus grand domaine skiable équipé au monde
- 9 universités et 40 grandes écoles
- 2<sup>e</sup> région économique française
- 2<sup>e</sup> pôle de recherche
- 2<sup>e</sup> région exportatrice de France
- 5<sup>e</sup> rang européen pour le potentiel technologique et scientifique



The logo for the Rhône-Alpes region, featuring the text "Rhône-Alpes" in a large, bold, white sans-serif font, with the word "Région" in a smaller font size positioned above the "Alpes" part. The background of the entire page is a dark purple grid with a central diamond shape filled with a fine, light-colored grid pattern.

Rhône-Alpes<sup>Région</sup>

Téléphone : 04 72 59 40 00  
Télécopie : 04 72 59 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 78, route de Paris  
BF 19 - 69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)

Direction de la communication - janvier 2007 - Crédits photos : J.P. Bajard, Atelier de Portzamparc, Depaule/Asylum, F. Mainard.